

## INSTRUCTIONS DE POSE

### Système de lambourrage

#### SYSTÈME DE LAMBOURDAGE JUNCKERS

C 1.0	Informations générales
C 1.2	Description du système de lambourrage
C 1.2.1	Informations Prescripteur
C 1.2.2	Instructions de pose

## AVANT LA POSE

Le bâtiment doit être sec et étanche. Le système de chauffage doit avoir été installé et testé au préalable, et fonctionner si la pose a lieu pendant la saison de chauffage. Les éléments en béton coulé, notamment les douilles destinées aux poteaux de jeu et autres accessoires, les plâtres, ragréages, et autres travaux susceptibles de favoriser l'humidité du bâtiment comme les sous-couches de peinture doivent être achevés.

L'humidité relative dans le bâtiment doit être comprise entre 35 et 65% HR et la température doit avoisiner les 20°C.

L'humidité résiduelle du béton ou de la chape ne doit pas excéder 3% HR.

Le taux d'humidité d'une sous-construction en bois ne doit pas excéder 12%.

Les lames doivent être posées immédiatement après leur livraison. L'emballage des ballots ne doit être retiré qu'au moment de la pose.

Note : Lire attentivement ces instructions avant le début de la pose.

En cas de doute, contactez votre distributeur Junckers avant d'installer le parquet.

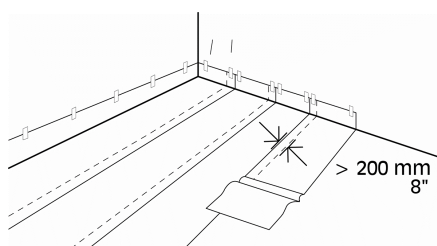


Fig. 1

## 1. BARRIÈRE ANTI-HUMIDITÉ

Poser une membrane PE de 0,20 mm minimum sur les chapes en béton ou les ragréages.

Établir un chevauchement de 200 mm sur tous les joints. La barrière anti-humidité doit être placée sous les tuyaux de chauffage et remonter aux murs.

Note : Si l'humidité résiduelle est supérieure à 75%, recouvrez les jointures avec une bande néoprène de 50 mm de largeur.

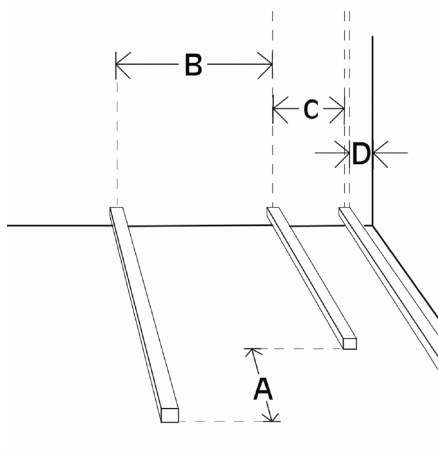


Fig. 2

## 2. POSE DES LAMBOURDES SUPÉRIEURES

Les lambourdes doivent être sèches, droites sans déformation ou torsion. Les lambourdes doivent être correctement espacées. Les entraxes B et C sont déterminés en fonction de l'utilisation du parquet, les charges prévues et le type de parquet (lames 20,5 mm ou lames 2 frises 22 mm) :

Bâtiments résidentiels:

Lames 20,5 mm : B = 500 et C = 400 mm.

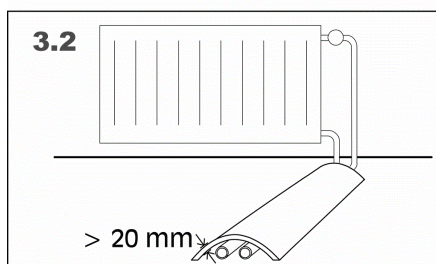
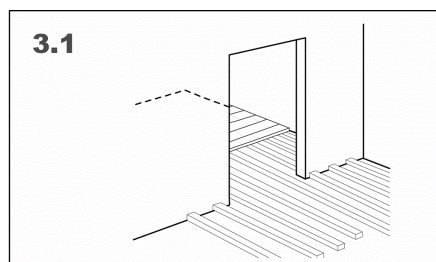
Lames 2 frises : B = 600 et C 500 mm.

Distance (D) entre le mur et la première lambourde = 80 mm maximum.

Les joints entre les lambourdes doivent être décalés (A) de 600 mm minimum par rapport à la rangée voisine et ne peuvent être alignés que si les extrémités des lambourdes sont solidement fixées.

Respecter une distance minimum de 10 mm entre les extrémités des lambourdes et le mur.

Dans les bâtiments à trafic intense, l'écartement des lambourdes doit être réduit en fonction de la classe de charge stipulée, voir C 1.0 - Classes de charges et C 1.2.1 - Tableau 3.

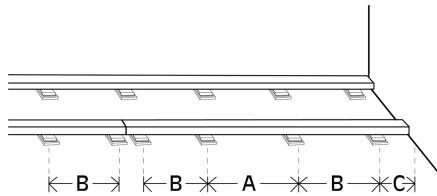


## 3. POSE DES LAMBOURDES SUPÉRIEURES

En cas d'installation sous une porte, toujours poser au moins 3 lambourdes traversant l'embrasure.

Les canalisations d'eau chaude et d'eau froide doivent être isolées avec un isolant d'au moins 20 mm ou équivalent.

Fig. 3



## 4. CALAGE DES LAMBOURDES

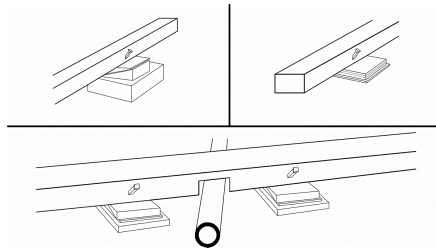
Les lambourdes doivent être de niveau avec une tolérance de 2 mm sous une règle de 1,5 m. L'entraxe dépend de la taille des lambourdes et de l'usage du parquet (4.1). Voir le Tableau 4.2 pour les zones résidentielles et le tableau 4.3 pour les zones à trafic intense.

Utiliser l'intervalle de calage (A) pour la partie centrale des lambourdes et (B) au niveau des joints entre lambourdes, des coupes de scie et de l'extrémité des lambourdes. Les joints entre lambourdes doivent être soutenus par une cale continue.

Au niveau des murs, la distance (C) entre l'extrémité des lambourdes et le centre de la première cale doit être de 80 mm maximum.

4.1	4.2		4.3	
↔ x ↑ (mm)	A (mm)	B (mm)	A (mm)	B (mm)
56 x 38	550	450	400	300
45 x 45	500	400	400	350
63 x 63	1000	800	800	650
45 x 70	1000	800	750	650
50 x 75	1100	900	850	700
45 x 95	1350	1100	1050	850
50 x 100	1450	1200	1150	950

Fig. 4



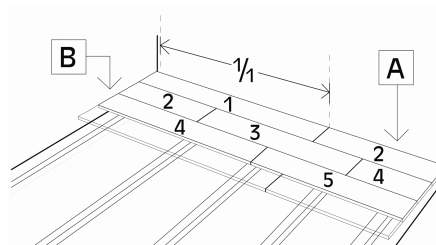
## 5. CALES

Les cales doivent être stables. Toutes les cales doivent être solidement fixées aux lambourdes.

En cas d'utilisation de panneaux de particules comme sous couche anti-bruit, coller ces panneaux sous une cale en contreplaqué pour répartir la charge. Les clous de fixation du matériau de calage ne doivent pas pénétrer les panneaux de particules ni toucher le béton.

Au niveau des entailles pratiquées dans les lambourdes, installer un calage supplémentaire aussi près que possible des bords de l'entaille.

Fig. 5



## 6. POSE DES LAMES

Poser les lames selon un motif irrégulier. Répartir les bouts de lame en les éloignant le plus possible les uns des autres. Toutefois, la distance entre les bouts de lames de 2 rangées consécutives doit être de 250 mm minimum. Les bouts de frise d'une rangée ne doivent pas être alignés avec ceux de la rangée adjacente, mais éloignés le plus possible avec un minimum de 50 mm.

Les espaces de dilatation au niveau du mur et autres points fixes doivent être de 1,5 mm par mètre linéaire en largeur de chaque côté (A), et 1 mm par mètre linéaire en longueur de chaque côté (B), avec un minimum de 12 mm.

Les joints de bout de lames peuvent être placés entre 2 lambourdes, mais pas plus d'une fois toutes les 3 lames. Couper la dernière rangée de lame pour obtenir un espace de dilatation de taille adéquate au niveau du mur (A).

Pour les pièces de plus de 12 m de large, il est recommandé de démarrer la pose par le centre en utilisant une fausse languette pour assembler les lames centrales.

Fig. 6

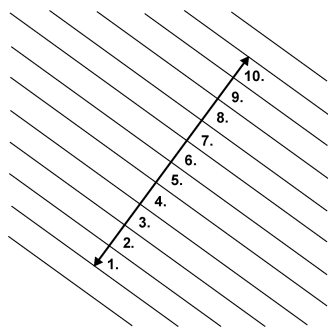


Fig. 7

## 7. RÈGLE DES 10 LAMES

Pour minimiser le travail du bois et l'humidité dus à des changements de température ou d'hygrométrie au sein du bâtiment, les lames doivent être posées selon la règle des 10 lames. Cette mesure doit être contrôlée en permanence pendant l'installation.

La largeur des 10 lames est définie en fonction de l'humidité relative maximum prévue dans le bâtiment en fonctionnement sur l'année. Par exemple, une humidité relative prévue de 65% indiquera une largeur des 10 lames égale à 1293 mm.

Pour l'option Pont de Bateau avec néoprène, utiliser une règle de 10 lames de 1298,9 mm qui permet une légère compression de la bande néoprène pendant l'installation.

En cas de doute, contactez le service technique Junckers.

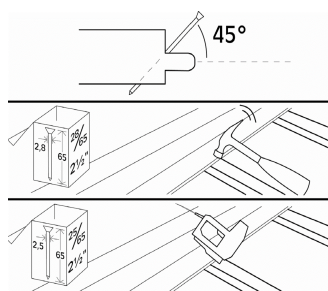


Fig. 8

## 8. CLOUAGE

Clover les lames à tête perdue à 45°. Un clou par lame, dans chaque lambourde/solive.

Utiliser des clous en T pour pistolet de 2,5 x 65 mm ou des clous sans tête de 2,8 x 65 mm. Les clous doivent posséder une résistance au cisaillement suffisante.

Ne pas clouer à moins de 50 mm d'un bout de lame ou de frise.

Il est également possible d'utiliser une vis de 4,2 x 45 mm après pré perçage avec une mèche de 3,5 - 4,0 mm.

Sur les solives de section carrée, par exemple 100 x 100 mm, clouer au niveau du tiers extérieur afin que les clous sans tête n'atteignent pas les éventuelles fissures de retrait au centre de la solive.

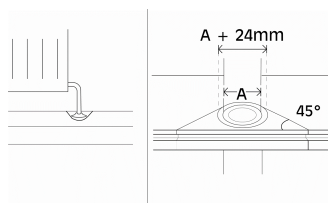


Fig. 9

## 9. DIVERS

Percer un trou dans la lame pour faire passer les tuyaux, canalisations et autres. L'espace autour du tuyau doit être le même que l'espace de dilatation au niveau du mur.

Découper une cale en biais puis la coller. Cet espace vide pourra être recouvert d'une rosace.

Au niveau des portes, découper la base de l'hubriserie et du chambranle pour insérer le parquet.

Au niveau du seuil, l'espace de dilatation peut être recouvert d'une barre de seuil Junckers, ou, en cas de différence de niveau, d'un seuil de liaison Junckers.

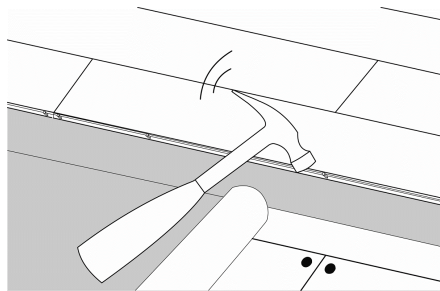


Fig. 10

## 10. POSE SUR UN PARQUET EXISTANT

Les lames peuvent être clouées à un sol comme du contreplaqué, ancien parquet etc. (prudence toutefois avec les panneaux d'agglomérés). Le sol en bois doit être suffisamment rigide, plat, de niveau et sec.

Afin d'éviter les grincements, fixer le sol en bois et utiliser une sous-couche en feutre de 500 g/m<sup>2</sup>.

De préférence, le clouage devra être effectué dans une ligne à travers les lambourdes/solives existantes. L'entraxe entre les clous doit être de 450 mm maximum. Ne pas clouer à moins de 50 mm d'un bout de lame ou de frise.

Voir aussi les instructions dans les sections 6, 7, 8.